

DÉLICIES D'INITIÉS

Six idées pour faire fructifier son argent. Ou dépenser futé.

Par Jean-Denis Errard



UN PATRIMOINE PÉTILLANT

MISE DE DÉPART :



PROFIL DE RISQUE :



Envie d'être copropriétaire d'un vignoble de champagne ? La société GFV Saint-Vincent va lancer ses 38^e et 39^e Groupements fonciers viticoles, respectivement baptisés « Calice »

et « Les Partitions crayeuses », avec deux jeunes vignerons, Thomas Barbichon et Jean-Philippe Waris, « *tous deux convaincus des bienfaits d'une culture respectueuse de l'environnement et adeptes de la biodynamique, une pratique de plus en plus répandue mais encore rare en Champagne* », explique Philippe Berger, associé. « Calice » va acquérir des vignes en Côte des Bar, appellation Champagne. Pour un investissement tous frais compris de 48 000 euros, vous recevrez chaque année 48 bouteilles de champagne. « Les Partitions crayeuses », avec la maison de champagne Waris-Larmandier, va acheter des cépages en appellation champagne Grand Cru de la Côte des Blancs. L'investissement de 51 000 euros, tous frais compris également, permettra d'obtenir 30 bouteilles par an. En diversification patrimoniale de long terme.